

Regards sur l'Afrique au sud du Sahara

Autor(en): **Etienne, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **66 (1986)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Regards sur l'Afrique au sud du Sahara

Sous les auspices du Centre Culturel Suisse, Verena Aebischer a organisé avec la collaboration de Gilbert Etienne et Jean-Pierre Gontard de l'Institut universitaire d'études du développement à Genève un colloque le 10 octobre sur « les entreprises suisses et l'Afrique subsaharienne », réunissant des Français et des Suisses, représentants de multinationales suisses et de la Coopération technique suisse, ainsi que des journalistes et des membres d'ONG.

Il faut réagir contre la « sinistrose »

Les banquiers voient mal une forte augmentation des flux financiers. Les entreprises privées installées en Afrique ne songent pas à plier bagage, mais elles n'envisagent pas un fort accroissement de leurs engagements à court et moyen termes. Le cortège des déceptions en matière de coopération technique s'allonge... Il convient néanmoins de réagir contre l'excès de pessimisme qui prévaut actuellement. C'est vrai que certains gouvernements continuent à faire pression sur telle multinationale pour qu'elle se lance dans des projets grandioses qui ont toutes les chances de rater. Les « carcasses d'investissements », pour reprendre les mots d'un intervenant, laissent un goût amer, comme ces fabriques qui tournent à 20 % de leur capacité... C'est vrai aussi que la situation politique prévalant dans plusieurs États ne débouche pas sur un véritable développement... Et pourtant, premier impératif, il est temps de mieux reconnaître un certain nombre de gros handicaps sans doute surmontables, *mais* en y mettant le temps voulu et les moyens appropriés. La taille exigüe des marchés empêche la création d'unités de production qui doivent être de grande taille, comme les usines d'engrais azotés, pour être rentables. La lutte contre les parasites dans l'agriculture se révèle plus complexe qu'en Afrique du nord ou en Asie. La recherche agronomique progresse trop lentement. Passer des cultures itinérantes sur brûlis à la houe, à la culture

attelée avec des bœufs ne se fait pas dans un style « presse bouton ». Car ce n'est pas une petite affaire de domestiquer les bœufs. L'absence de tradition d'irrigation constitue un autre handicap, de même que la rareté de bonnes routes.

A ces difficultés objectives s'ajoutent les erreurs des hommes : manque de soutien à l'agriculture, politiques désastreuses en matière de prix agricoles, corruption, rivalités politiques...

Il existe néanmoins d'autres données, volontiers oubliées. Ainsi, Jacques Giri a rappelé que les rendements du coton à l'ha, en Afrique de l'ouest, s'étaient multipliés par cinq dans les vingt der-

(NDLR)

Versements nets d'aide publique au développement (ADP) bilatérale par catégorie d'aide pour l'Afrique Sud du Sahara en 1985

(en milliers de Sfr.)

L'Aide publique au développement représente l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement et les institutions multilatérales de financement provenant de fonds publics (Confédération, cantons et communes) qui sont fournis dans le but essentiel de favoriser le développement économique de pays en développement et qui sont assortis de conditions de faveur.

Total des dons	→	212 043
dont		
• coopération technique	→	103 619
• aide financière	→	11 670
• mesures économiques	→	40 235
• aide alimentaire	→	35 843
• aide humanitaire	→	20 676
Total des prêts	→	15 623
dont		
• aide financière	→	3 600
• mesures économiques	→	12 023
Remboursement	→	- 8
Total ADP bilatérale nette :		227 658

Projets ADP pour le Sahel (1985)

Total des dons	→	6 377
dont coopération technique	→	6 377

nières années, grâce au progrès de la recherche, de la lutte antiparasitaire, de prix en gros adéquats. La culture attelée couvre dans les 70 % des champs de coton, alors que pour le mil, on touche à 5 % du Sahel, faute d'encouragements apportés au paysan à produire plus. D'une manière plus générale, certains pays ont connu un essor agricole substantiel comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Malawi et le Zimbabwe. Dans ce dernier pays, le Président Mugabe s'est bien gardé de toucher aux exploitations modernes des Européens (maïs, tabac), ce qui ne l'a pas empêché de soutenir les petits paysans. Même lors de la récente sécheresse, ceux-ci ont réussi à tenir le coup.

Dans plusieurs pays, les politiques de développement deviennent plus lucides avec le démantèlement d'organismes publics chargés de l'achat (à prix trop bas) des produits agricoles, et fonctionnant très mal. Ainsi, le Mali autorise-t-il à nouveau les commerçants privés à agir sur le marché des grains.

Si le manque de terre devient aigu dans le Sahel, dans maints autres pays, de vastes espaces pourraient être mis en valeur moyennant des investissements relativement modestes.

Les problèmes de cadres de tout genre restent délicats, comme par

exemple le manque de comptables, mais, peu à peu, les élites africaines, si infimes en 1960, commencent à s'étoffer.

On peut aussi se demander si des politiques financières plus adéquates ne parviendraient pas à mieux mobiliser une épargne dont on sous-estime l'importance. Pensons notamment à toutes ces femmes commerçantes dans les villes de la côte occidentale.

Reste le problème démographique, notamment le peuplement si rapide des villes qui s'accompagne d'un trop faible élargissement du marché de l'emploi.

Quelques Gouvernements africains, dont celui du Nigéria, commencent à se préoccuper de la prévention des naissances, mais, si de nombreuses femmes seraient heureuses d'avoir moins d'enfants, comme leurs sœurs dans d'autres parties du tiers monde, le poids de l'inertie chez les hommes reste encore lourd !

En conclusion, malgré tant de points, non pas de blocage, mais de freinage, la partie n'est pas forcément perdue. C'est aux Africains à mieux mener leur jeu, c'est aux étrangers - gouvernements et entreprises privées - à améliorer leurs formes de coopération.

(NDLR) Flux financiers nets de la Suisse vers les pays en voie de développement (*)	1982	1983	1984
	En millions de francs		
Aide publique au développement (APD)	489,6	574,3	616,8
Dons des organismes privés bénévoles	98,4	100,7	117,2
Autres apports du secteur public	13,2	33,0	- 10,8
Flux de capitaux privés :	5 847,2	6 023,3	7 138,8
Investissements directs	419,5	282,8	251,2
Crédits à l'exportation	- 38,5	143,0	- 234,2
Emprunts sur le marché suisse des capitaux	2 331,2	1 811,6	3 165,4
Flux bancaires	3 135,0	3 785,9	3 956,4
Total des flux financiers nets publics et privés	6 448,4	6 731,3	7 862,0

(*) Les statistiques publiées dans cet article sont extraites du rapport annuel 1985 de la DDA (Direction de la coopération au Développement et de l'aide humanitaire. Berne).

TRANSPORTS INTERNATIONAUX LAPERRIERE-SA

BP 113 - ZI LE PLAN D'ACIER - 39200 SAINT-CLAUDE - TÉL. 84.45.00.11 - TÉLEX 360 697

220 VÉHICULES DE TOUS TONNAGES

AGENCES EN DOUANE

LIAISONS RÉGULIÈRES FRANCE-SUISSE & PRINCIPAUX PAYS D'EUROPE

TOUS LES JOURS

PARIS - DIJON - BESANCON
BELFORT-DOLE-LONS LE SAUNIER
LYON - AMBÉRIEU - ST-ÉTIENNE
GRENOBLE - VOIRON - CHAMBÉRY
ANNECY - ANNEMASSE - CLUSES
BELLEGARDE - TOUTES LOCALITÉS

39 JURA & 01 AIN

SERVICES MARITIMES & AÉRIENS

L'EXPÉRIENCE LES MOYENS DE VOUS SATISFAIRE

01102 OYONNAX CEDEX
Rte de Dortan - BP 2010
Tél. 74.77.68.77

94387 BONNEUIL-SUR-MARNE
5, route de Stains
Tél. (1) 43.39.78.02

69800 SAINT-PRIEST
3, chemin du Lyonnais
Tél. 78.20.57.57

39400 MOREZ
2, rue Merlin
Tél. 84.33.10.62

39220 LA CURE
Tél. 84.60.00.88
Télex 360.447

01220 Divonne-les-Bains
Tél. 50.20.26.44

ÉTRANGER

NEW YORK
MONTREAL TOKYO

SUISSE

1265 LA CURE (VD)
Tél. (022) 60.14.48

1261 Chavannes-de-Bogis (VD)
Tél. (022) 76.49.03